



La tortue des bois (*Clemmys insculpta*)

Une fois de plus, notre région nous dévoile toute sa richesse. En effet, c'est sur les rives des rivières Sutton et Missisquoi qu'il est encore possible d'observer la plus terrestre de nos tortues, la tortue des bois. Absente de la majeure partie du Québec, quelques populations subsistent au sud de la province dans une douzaine de rivières en Outaouais, en Mauricie, en Montérégie et en Estrie.

Caractéristiques

La tortue des bois se distingue par la couleur orangée de ses pattes et de son cou. Sa carapace est brunâtre, tirant parfois sur le gris, tandis que son plastron est jaune avec des taches noires. Le plastron du mâle est concave contrairement à celui de la femelle qui est convexe. À l'âge adulte, la carapace de cette tortue fait environ 20 centimètres de long.

Habitat

La tortue des bois fréquente des habitats variés; généralement, on la retrouve près de bosquets d'aulnes, de boisés ouverts ou de champs. Elle utilise également des sites humanisés comme les terres agricoles et les gravières. Par contre, elle ne s'éloigne jamais très loin d'un plan d'eau, quelques centaines de mètres tout au plus. Les rivières et les ruisseaux sinueux ayant un lit de sable ou de gravier fin sont des milieux de prédilection pour cette tortue. Si les conditions environnementales demeurent inchangées, elle demeurera sur un territoire d'environ 20 hectares (environ 50 acres) pendant toute sa vie, soit parfois plus de 20 ans.



Alimentation

Comme la tortue des bois est un reptile, donc un animal à sang froid, elle passe une bonne partie de ses journées au printemps à se chauffer au soleil pour régulariser sa température corporelle. Il s'agit d'une tortue omnivore, car elle se nourrit de feuilles, de fruits, de champignons, de vers de terre ou d'autre nourriture qu'elle trouve sur son territoire.

Reproduction

L'accouplement a lieu dans l'eau au printemps ou à l'automne après que les partenaires se seront courtisés sur la terre ferme. C'est en juin que la femelle se rend à son site de ponte utilisé année après année. Ce lieu de ponte consiste en une étendue de sable ou de gravier fin exposée au soleil et située à proximité de l'eau. Il faut environ deux heures à la femelle pour creuser une légère dépression et y déposer en moyenne 11 œufs. Ceux-ci sont recouverts de sable et c'est le soleil qui s'occupe de l'incubation. Les nids subissent fréquemment le passage d'un prédateur (raton laveur, mouffette, etc.) ce qui diminue considérablement le nombre de tortues qui verront le jour. À leur sortie du nid, à l'automne, les petites tortues se dirigent vers le cours d'eau le plus proche où elles passeront leur première année. Seulement 1 % des individus parviendra à l'âge adulte, soit 13 ans. Lorsque l'hiver arrive, la tortue des bois va hiverner au fond de l'eau jusqu'à la fin avril ou début mai.



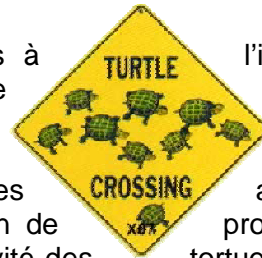
Une espèce menacée



Le gouvernement du Québec a inscrit la tortue des bois au nombre des espèces susceptibles d'être désignées menacées ou vulnérables. Depuis plusieurs dizaines d'années les populations de tortues des bois se font de plus en plus rares. Le développement agricole et rural a modifié considérablement son habitat et la rareté de cette tortue est directement liée à la perte de ses habitats de prédilection. Les accidents de la route ou avec la machinerie agricole contribuent aussi à la forte mortalité de la tortue des bois. De plus, elle est prélevée de façon abusive de son milieu par des gens qui en font un animal de compagnie. Heureusement, il est maintenant interdit de garder en captivité toute tortue indigène du Canada.

Vous pouvez protéger la tortue des bois

C'est entre autres par la sensibilisation des propriétaires riverains à protéger l'habitat de la tortue des bois et par des projets de recherche sur la rivière Sutton et Missisquoi que le Corridor Appalachiien (ACA) vise à protéger cette espèce. Quelques actions simples entreprises par les propriétaires peuvent également faire toute la différence. À titre d'exemple : clôturer les rives afin d'empêcher le bétail de piétiner les nids; installer des grillages sur les nids afin de protéger les œufs des prédateurs; éviter les travaux sylvicoles pendant la période d'activité des tortues (du 31 mars au 15 novembre); s'abstenir de modifier les berges par la construction de murs de pierre ou de béton. Pour obtenir de l'information sur les mesures à prendre en vue de favoriser la protection de l'habitat de la tortue des bois ou vous renseigner sur les outils de conservation offerts aux propriétaires pour la protection à perpétuité des milieux naturels, vous êtes invité à vous adresser à votre organisme de conservation local ou à ACA, info@apcor.ca ou (450) 242-1125.



Sources

- Parcs Canada, 2002. La tortue des bois un charmant reptile en péril. Parcs Canada.
- Masse, D., et Nadeau, V. 2002. La population de tortue des bois suivie de près en Mauricie. Bulletin des espèces en péril N0-14. Parcs Canada.
- Arvisais, M., Bourgeois, J.-C., Lévesque, E., Daigle, C., Masse, D., et Jutras, J. 2002. Home range and movements of a wood turtle (*Clemmys insculpta*) population at the northern limit of its range. Can. J. Zool. 80 : 402-408.
- Cochran, D. M., et Goin, C. J. 1970. The new field book of Reptiles and Amphibians. G. P. Putnam's Sons, New York.
- Bider, J. R., et Matte, S. 1996. The Atlas of Amphibians and Reptiles of Quebec. St. Lawrence Valley Natural History Society and the Ministère de l'Environnement et de la faune, Direction de la faune et des habitats: Québec, QC. 106p.
- FAPAQ et MRN, 2002. Protection des espèces menacées ou vulnérables en milieu forestier : la tortue des bois (*Clemmys insculpta*). Société de la faune et des parcs du Québec, Direction du développement de la faune, Ministère des Ressources naturelles du Québec, Direction de l'environnement forestier.

Français :

- http://www.fapaq.gouv.qc.ca/fr/etu_rec/esp_mena_vuln/esp/tortue_bois.htm
- http://www.csdeschenes.qc.ca/jeanraimbault/GarafWeb/Tortue_1/nouvelle_page_2.htm
- http://www.forum.umontreal.ca/numeros/2000_2001/forum_01_01_15/article11.html
- http://www.fapaq.gouv.qc.ca/fr/c_press/region/mauricie/c010907maur.htm
- <http://www.gnb.ca/0130/french/stories11.html>

Anglais :

- [http://animaldiversity.ummz.umich.edu/accounts/clemmys/c._insculpta\\$narrative.html](http://animaldiversity.ummz.umich.edu/accounts/clemmys/c._insculpta$narrative.html)
- <http://www.geocities.com/RainForest/Vines/8524/wood.html>

Corridor appalachien (ACA) est un organisme de conservation qui poursuit, en collaboration avec Conservation de la Nature Québec et des organismes de conservation locaux, la mise en œuvre d'une stratégie de conservation transfrontalière pour la protection d'un corridor naturel qui s'étend des Montagnes Vertes du Vermont, jusqu'au mont Orford, en passant par les monts Sutton, dans les Cantons-de-l'Est. Parmi les collaborateurs qui appuient la vision globale de conservation proposée par l'ACA se retrouvent : la Fiducie foncière de la vallée Ruiter, le Parc d'environnement naturel de Sutton, la Fiducie foncière Mont Pinnacle, la Fiducie foncière du marais Alderbrooke, l'Association pour la conservation du Mont Echo, l'Association de conservation de la nature de Stukely Sud, la Fondation des terres du lac Brome, la Fondation Marécages Memphrémagog, la Société de conservation du corridor naturel de la rivière au Saumon, Conservation des vallons de la Serpentine, la Société de protection foncière du lac Montjoie et Les Sentiers de l'Estrie. Ses activités sont entre autres financées par Environnement Canada et des fondations privées. Cette fiche a été réalisée grâce à la contribution financière du MENV, Programme Partenaire pour la conservation volontaire.
